

Dix nouvelles recrues labélisées

• **Objectif: accélérer la cadence de financement accordé aux startups innovantes**

• **Le cahier des charges des Business Angels attendu pour le 1er trimestre**

• **La première vague a financé 54 projets lancé pour un total de 11 millions de DH en 2018**

LA Caisse centrale de garantie (CCG) met les bouchées doubles. Afin d'accélérer la cadence de financement accordé aux startups innovantes, la caisse vient de labéliser une deuxième vague composée de dix structures d'accompagnement suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet dernier. Les nouvelles recrues sont CE3M, CEED



Ce chantier est mené par Hicham Zanati Serghini, directeur général de la CCG et son équipe dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement 2017-2021 (pH, CCG).

Maroc, Cluster Menara, Enactus, Endeavor, Groupe SOS Maroc (Bidaya), Happy Ventures, H Seven, Kluster CFCIM ou encore Moroccan CISE. Ce qui porte à seize le nombre de partenaires chargés

d'accompagner et de financer, via les produits «Innov Idea» et «Innov Start», les projets innovants et les startups en phase de pré-amorçage. Ces nouvelles structures viendront renforcer le réseau de partenaires constitué de 6 structures labélisées en octobre 2017, à savoir APP Editor, Cluster Solaire, Impact Lab, R&D Maroc, Réseau Entreprendre Maroc et Start-up Maroc. Le réseau est composé également de 4 fonds d'amorçage et de capital risque retenus pour réaliser des prises de participation dans les startups innovantes. «Le Fonds Innov Invest compte un réseau de partenaires opérant à différents niveaux de la chaîne de financement apportant des alternatives concrètes à l'insuffisance de financements dont souffre cette catégorie d'entreprises», précise le management.

Bilan 2018

Concernant le pré-amorçage, les 6 premières structures d'accompagnement labélisées ont pu financer, via leur partenariat avec la CCG, 54 projets pour un total de 11 millions de DH. Ces projets couvrent principalement les secteurs des NTIC (30%) et des Greentech (20%). D'autres branches d'activité sont également représentées, telles que l'agribusiness et l'industrie qui ont mobilisé plus de 26% des financements accordés.

Côté amorçage/capital risque, quatre fonds d'investissement ont été mis en place dont trois ont entamé leur activité en 2018. Cinq startups ont été agréées par les gestionnaires de ces véhicules pour des tickets d'investissement totalisant près de 30 millions de DH.

Périmètres d'intervention

LE Fonds Innov Invest intervient sur 3 volets couvrant le capital-risque, les prêts d'amorçage et l'assistance technique. Ceci à travers l'appui:

- aux porteurs de projets via des aides et des prêts d'honneur
- aux startups via l'Equity, les avances remboursables, les prêts participatifs et l'investissement dans les Fonds
- aux sociétés de gestion des Fonds et acteurs de l'écosystème via l'assistance technique. □

Pour ce qui est du dispositif d'appui aux Business Angels prévu dans le cadre du Fonds Innov Invest, la CCG lancera au cours du premier trimestre le cahier des charges relatif à cette catégorie d'investisseurs. Rappelons que le ministère des Finances, de concert avec la CCG et les opérateurs travaillent depuis fin 2018, pour élaborer un label dédié aux Business Angels (Cf. L'Economiste du 31 octobre 2018). En 5 ans, le Fonds Innov Invest devra accompagner 300 projets innovants. Au total, 500 millions de DH seront dédiés au financement des différentes activités. Par ailleurs, 700 millions de DH seront injectés dans les fonds d'investissement en amorçage et en capital risque. Sur ce total, 300 millions seront financés par la CCG et 400 millions par des investisseurs privés nationaux et étrangers.

Ce programme entre dans le cadre du plan de développement 2017-2021 de la CCG. Une feuille de route qui s'articule autour de la consolidation et du développement de l'offre-produits ainsi que l'identification de nouveaux axes de développement. Objectif: encourager l'inclusion financière et faciliter l'accès des TPME au financement. □

Nadia DREF

Comment en bénéficier

LE Fonds Innov Invest octroie aux entreprises éligibles une aide financière plafonnée à 100.000 DH par porteur de projet. En cas d'entreprise constituée par deux ou plusieurs associés, l'enveloppe dédiée s'élève à 200.000 DH.

Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labélisée. Pour en bénéficier, les entrepreneurs doivent s'adresser aux structures labélisées par la CCG qui sont actuellement au nombre de seize. Ce dispositif vise, entre autres, à combler le

gap dans la chaîne de financement des premiers stades de création des startups. Sont finançables les dépenses couvrant forfaitairement les frais liés au projet et engagés par la cible éligible (frais liés à la souscription d'une assurance, de déplacements, de communication, d'abonnement à des bases de données...).

Sont également finançables d'autres dépenses nécessaires à l'accompagnement de la startup ou du porteur du projet (frais de location, assistance, formation...) auprès d'une structure labélisée par la CCG. □